



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18.POS-093

Déposé le : 05.12.18

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

Titre du postulat

Le CHUV, un malade chronique ou un patient en voie de guérison ?

Texte déposé

Dans le cadre de la documentation qu'il a émise en relation avec le budget 2019, le CHUV a, pour la première fois depuis plusieurs années, fourni divers renseignements quant à son plan financier 2019 – 2023. Le rapport de la Commission des finances sur le budget 2019 en fait état.

Ce plan financier laisse apparaître, pour chaque exercice soumis à l'analyse, un déficit annuel de l'ordre général de quelque CHF 10 millions.

Ce résultat tient compte des importants efforts entrepris par le CHUV depuis l'année 2018, afin de réduire le prix de revient de son point DRG. Les derniers chiffres disponibles permettent de constater, de manière réjouissante, que cet indice se rapproche de celui des hôpitaux universitaires suisses alémaniques, servant souvent de référence. Ce plan d'optimisation devrait continuer à déployer ses effets positifs sur l'ensemble de la durée couverte par le plan financier 2019 - 2023. La direction financière du CHUV attend un résultat d'exploitation positif à compter de 2022.

Les résultats globaux ressortant du plan financier restent cependant déficitaires, ces efforts ne semblent manifestement pas suffire, la progression réjouissante du résultat d'exploitation étant plus qu'absorbée par les charges dues au développement.

Le fonds de réserve du CHUV, d'un montant de quelque CHF 44.3 millions au 31 décembre 2017, devrait permettre d'absorber les déficits des années 2018 à 2021. Il sera toutefois probablement épuisé à l'horizon fin 2021.

De plus, le CHUV a bénéficié d'amortissements extraordinaires lors des boucllements 2015, 2016 et 2017 de l'Etat de Vaud, ayant permis de significativement réduire les amortissements annuels sur les objets existants. Les importants investissements actuellement en cours provoqueront par contre, inévitablement, au cours des prochaines années, une importante hausse des amortissements qui viendront grever le résultat d'investissement du CHUV.

Devant une telle situation, susceptible d'impacter de manière non négligeable les comptes de l'Etat de Vaud au cours des prochaines années, il est important que le Grand Conseil puisse être dûment informé des mesures que le Conseil d'Etat et la direction financière du CHUV comptent prendre, afin d'éviter que le déficit global du CHUV ne devienne chronique.

Sous réserve d'une éventuelle autonomisation du CHUV, je demande ainsi au Conseil d'Etat de bien vouloir:

- 1) Expliquer au Grand Conseil quelles sont les mesures qu'il entend prendre afin d'éviter que le déficit du CHUV ne devienne chronique.
- 2) Fournir au Grand Conseil un plan financier du CHUV à moyen terme, portant sur les années 2019 à 2027, soit jusqu'à la fin de la prochaine législature.  
Ce plan sera plus précis et détaillé pour les années couvrant la législature en cours (2019 – 2022).  
Il se limitera, pour les années suivantes (2022 – 2027), à présenter les principaux axes de développement envisagés, sur la base des éléments et hypothèses disponibles et crédibles à ce jour, ainsi que les conséquences financières globales y relatives.
- 3) Fournir au Grand Conseil les plans de financement correspondants.
- 4) Informer le Grand Conseil sur l'attitude qu'il souhaite adopter dans le futur eu égard à la subvention, actuellement en hausse permanente, que le Service de la Santé Publique accorde au CHUV. En d'autres termes le Conseil d'Etat tend-il à opter pour une approche basée sur la couverture des déficits ou sur une enveloppe annuelle fixe ?
- 5) Informer le Grand Conseil quant aux exigences qu'il compte poser dans le cadre des prochains contrats de prestations qu'il signera, tant avec le CHUV qu'avec les autres prestataires de santé (par exemple la PMU ou les autres prestataires de la réponse à l'urgence ...), de manière à contenir les coûts de la santé.

Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat de ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- |   |   |
|---|---|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | x |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures          | ☐ |
| (c) prise en considération immédiate                    | ☐ |

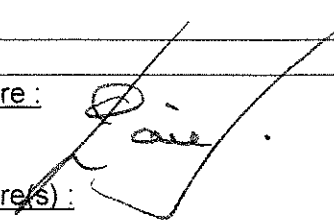
Nom et prénom de l'auteur :

Gérard Mojon

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :



**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :** [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

## Liste des député-e-s signataires – état au 6 novembre 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Echenard Cédric
Aschwanden Sergej	Chevalley Christine 	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard 	Evéquoq Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy 	Favrod Pierre Alain 
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline 	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre 	Christin Dominique-Ella 	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien 	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence 	Cornamusaz Philippe 	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc 	Courdesse Régis 	Gaudard Guy 
Blanc Mathieu 	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc 
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe 
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain 	Démétriadès Alexandre	Giardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas 
Buffat Marc-Olivier 	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory 	Gross Florence 
Byrne Garelli Josephine 	Develey Daniel 	Guignard Pierre
Cachin Jean-François 	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François 	Dubois Carole 	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel 	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François 	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José 	Jobin Philippe

## Liste des député-e-s signataires – état au 6 novembre 2018

Joly Rebecca	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Jungclaus Delarze Susanne	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schelker Carole
Krieg Philippe	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydo Alexandre	Zwahlen Pierre